

Compte rendu du Conseil de l'Inspé de l'académie de Limoges

Réuni le **16 octobre 2019**

Listes des membres	2
I. Approbation du compte-rendu du CE du 12 juin 2019.....	3
II. Bilan de la rentrée 2019	3
II.1 Master MEEF 1 ^{ère} année	3
II.2 Master MEEF 2 ^{ème} année	3
II.3 Réussite aux concours	4
II.4 Concours internes	4
III. Comités de coordination 1 ^{er} /2 nd degrés.....	4
IV. Actualités de la réforme	5
V. Information sur la nomination du/de la directeur·rice de l'Institut	5
VI. Informations diverses.....	6
VI.1 Point sur le PIA3 « REUSSIRA »	6
VI.2 Mission à l'ENS de Marrakech	6

Listes des membres

Liste des membres ayant voix délibérative présents

M.	ALLEE	Vice-Président C.A., université de Limoges
Mme	CORET	MC – Poitou-Charentes
M.	FICHET	DASEN de la Creuse
Mme	LABORIE	ADJAENES - Inspé de l'académie de Limoges
Mme	LEGROS	MCF – Inspé de l'académie de Limoges
M.	LEOPOLDIE	IEN-DAFPEN de l'académie de Limoges
M.	LORENZO	PRCE – Inspé de l'académie de Limoges
Mme	MAGNE	Association CEMEA
Mme	MARITAUD	Directrice Atelier CANOPE Limoges
Mme	MAUD	Inspectrice d'Académie - IPR
M.	MOYON	MCF – Inspé de l'académie de Limoges
M.	PÉTREAUULT	Président du Conseil d'école, IGEN
M.	WEIL	PR – Inspé de l'académie de Limoges
Mme	ZERROUKI	PR – FST, université de Limoges

Liste des membres ayant voix délibérative représentés

M.	DOBBELS	PRAG – Inspé de l'académie de Limoges
Mme	NOUHAUD	Directrice école d'application
M.	REBET	Principal du collège de Saint-Sulpice-Laurière
Mme	ROUGERIE-FROIDUROT	Directrice – école primaire Léon Berland - Limoges
Mme	TORRE	Vice-présidente de la CFVU, Université de Limoges

Liste des membres ayant voix consultative présents

Mme	CAPERAN	Responsable administrative, Inspé de l'académie de Limoges
Mme	COPPEY	Invitée exceptionnelle
M.	DEVIANNE	Responsable site de Tulle - Inspé de l'académie de Limoges
Mme	FLOREANI	Représentante du SCD
Mme	ISIDORE	Responsable scolarité - Inspé de l'académie de Limoges
Mme	MARTIN	Assistante de direction - Inspé de l'académie de Limoges

I. Approbation du compte rendu du CE du 12 juin 2019

M. Pétreault, président du Conseil de l'Inspé de l'académie de Limoges demande s'il y a des observations concernant le compte rendu du conseil d'école du 12 juin 2019.

Nombre de votants	19	Pour	19	Contre	0	Abstention	0
-------------------	----	------	----	--------	---	------------	---

Le compte rendu du CE du 12 juin 2019 est soumis au vote du conseil de l'Institut et adopté à l'unanimité des présent-e-s et des représenté-e-s.

II. Bilan de la rentrée 2019

M. Moyon, administrateur provisoire de l'Inspé de l'académie de Limoges, indique que la rentrée s'est globalement bien déroulée et que les chiffres sont à peu près stables.

Plusieurs remarques :

II.1 Master MEEF 1^{ère} année

- Le nombre de M1 est à peu près similaire aux années passées ;
- Une baisse des effectifs est constatée dans certains parcours (par exemple seulement 4 inscrits dans le parcours SPC en 2019-2020) ;
- Mme Zerrouki constate que la procédure de recrutement par eCandidat n'est pas adaptée et des disparités entre les académies sont constatées du point de vue du calendrier. Il en découle des difficultés de recrutement qui expliquent en partie la baisse des effectifs dans certains parcours ;
- M. Allée propose de poser la question à la vice-présidente du C.F.V.U. (Commission de la formation et de la vie universitaire) ainsi qu'à la Direction des études.

II.2 Master MEEF 2^{ème} année

- Fonctionnaires stagiaires du 1^{er} degré :

- Mme Legros précise qu'une hausse des effectifs est constatée (115 professeur-e-s des écoles stagiaires recruté-e-s en 2019-2020 contre environ 85 habituellement) ;
- Cette augmentation nécessite des moyens supplémentaires (visites, suivi de recherche, suivi des portfolios numériques (C2i2e)...) et induit, par conséquent, une hausse des coûts qui peine à être compensée par la baisse des effectifs dans le second degré ;
- M. Moyon indique que parmi les stagiaires PE, on compte cette année deux stagiaires à temps complet sur le site de Tulle, pour lequel-le-s un suivi adapté doit être mis en œuvre afin de répondre au mieux à leurs attentes, en tenant compte de leur expérience.

- Fonctionnaires stagiaires du 2nd degré :
- Mme Legros précise qu'il a été constaté une hausse du nombre de disciplines non enseignées à l'Inspé (arts plastiques, éco-gestion, génie thermique...) ce qui implique la mise en place d'un suivi spécifique, notamment en ce qui concerne la recherche. L'idée est de créer un séminaire de recherche commun à toutes ces disciplines dans la mesure où il est impossible de les adjoindre à des groupes existants.
- Volonté de créer un D.U. qui leur serait propre et qui faciliterait ainsi leur prise en charge.

II.3 Réussite aux concours

M. Weil présente les résultats des réussites aux concours. Les résultats sont fluctuants d'une année sur l'autre dans les différents parcours. L'attention est portée plus spécifiquement sur deux parcours de formation :

- le parcours de formation SVT qui voit son nombre d'admis·e·s au concours chuter et passer de 12 admis·e·s à 1 admis pour la session 2019. Il en résulte que ce parcours doit être repensé tant du point de vue du recrutement que du point de vue de la formation et des formateur·rice·s, et le tout en étroite collaboration avec l'I.P.R. (Inspecteur pédagogique régional) de SVT.
- Le parcours SPC montre une vraie performance qui s'explique par le fait que les étudiant·e·s passent régulièrement deux concours (CAPES et CAPLP).

II.4 Concours internes

M. Moyon fait une présentation des inscriptions aux préparations aux concours internes.

- Toutes les agrégations internes souhaitées n'ont pas pu ouvrir en 2019-2020 faute d'un nombre d'inscrit·e·s suffisant. M. Moyon regrette notamment la non ouverture, cette année, de l'agrégation interne d'Histoire-Géographie dont le nombre d'inscrit·e·s était en-deçà du seuil défini par l'Université et le Rectorat. Cela a pour conséquence de faire disparaître pour les collègues une opportunité de se former ;
- Mme Maud propose de prendre en compte le vivier d'origine pour pouvoir fixer le seuil pour le nombre d'inscrit·e·s ;
- M. Pétreault émet l'hypothèse d'un regroupement inter-académique avec un travail en équipe, partagé qui pourrait permettre la répartition des financements au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine.

III. Comités de coordination 1^{er}/2nd degrés

- M. Moyon rappelle le rôle d'un comité de coordination : il s'agit d'un organe non décisionnel, chargé de veiller à la bonne mise en œuvre des décisions prises en conseil de l'institut ou en équipe de direction tout en favorisant les liens avec les écoles et les EPLE ;
- M. Moyon regrette que ce comité n'ait pas été consulté depuis 1 an et propose de mettre en œuvre un comité de coordination par degré. Ils pourraient se réunir en

fonction des questions et de l'actualité, avec des missions et des membres propres à chacun :

- un comité spécifique 1^{er} degré ;
 - un comité spécifique 2nd degré.
- M. Moyon émet la volonté de réunir ces deux comités au moins deux fois par an, à l'initiative du directeur de l'Inspé ou à la demande des D.A.S.E.N. (Directeur académique des services de l'Education Nationale) et d'harmoniser le calendrier de ces comités avec les réunions de régulation, les mises en stage... ;
 - M. Lorenzo souligne l'importance d'intégrer un-e formateur-riche dans chacun de ces comités pour apporter un regard différent ;
 - M. Pétreault interroge Laurent Fichet sur la pertinence de la mise en place de deux comités distincts. Laurent Fichet trouve cette formule intéressante et se dit favorable à une réunion commune annuelle pour aborder certains points.

La mise en place de ces deux comités est soumise au vote du conseil de l'Institut et adoptée à l'unanimité des présent-e-s et des représenté-e-s.

Nombre de votants	19	Pour	19	Contre	0	Abstention	0
-------------------	----	------	----	--------	---	------------	---

IV. Actualités de la réforme

M. Moyon fait un point sur l'actualité de la réforme.

- En ce qui concerne la réforme, aucune information officielle n'est parvenue à ce jour, beaucoup de questions se posent : recrutement des Masters 1^{ère} année, statut étudiant-e alternant/non alternant, à qui la formation des fonctionnaires stagiaires sera confiée...
- Les éléments fondamentaux devraient être communiqués aux directeurs et directrices lors de la prochaine réunion R-Inspé du 06/11/2019 ;
- Le Ministre de l'Éducation Nationale annoncera les décisions prises aux alentours du 15/11/2019.
- La DGESIP (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) souhaite connaître les capacités d'accueil, les chiffres devant être remontés au Ministère avant le 03/12/2019.

V. Information sur la nomination du-de la directeur-riche de l'Institut

Mme Capéran apporte des informations sur le nouveau mode de nomination du-de la Directeur-riche de l'Inspé.

- Les fiches de poste sont parues le 15/10/2019 ;
- Les candidatures devront être adressées au plus tard le 09/11/2019 ;
- Un comité d'audition composé pour moitié d'experts nommés par la Rectrice de l'Académie de Limoges et pour moitié par le Président de l'Université aura lieu le 22/11/2019 ;
- Le-la directeur-riche sera nommé-e conjointement par le Ministre de l'Éducation Nationale et le Ministre de l'Enseignement Supérieur ;
- La prise de poste devrait être effective au 02/12/2019.

VI. Informations diverses

VI.1 Point sur le PIA3 « REUSSIRA »

M. Moyon fait le point sur le calendrier du PIA3.

- Début décembre 2019 : audition des candidats
- Les projets retenus seront connus au début du printemps puis les projets mis en œuvre dès la fin du printemps

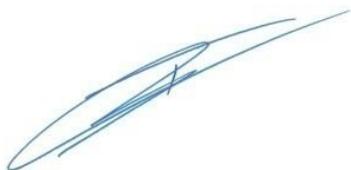
VI.2 Mission à l'ENS de Marrakech

Mme Zerrouki présente le partenariat avec l'E.N.S.(École Normale Supérieure) de Marrakech.

- Mise en place d'un partenariat stratégique avec l'E.N.S. de Marrakech avec la signature d'un futur accord ;
- Plusieurs éléments sont envisagés :
 - Possible mobilité entrante et sortante des étudiant-e-s et des stagiaires ;
 - M. Moyon envisage la révision du parcours FACE avec l'idée de l'ouvrir à l'international et de le rendre totalement à distance en permettant ainsi à des enseignant-e-s de l'E.N.S. de s'inscrire et d'être formé-e-s dans ce parcours.
 - Projets avec le PIP

Les membres du Conseil de l'institut n'ayant plus de questions, M. Pétreault clôture le conseil à 16h15 et annonce que le prochain aura lieu le 11/12/2019.

La secrétaire de séance,



Isabelle CAPÉRAN

Le Président du Conseil de l'Inspé
de l'académie de Limoges,



Gilles PÉTREAULT